

Élévation à la dignité de Grand 'croix de la Légion d'honneur

Par décret du Président de la République en date du 7 novembre 2022, pris sur le rapport de la Première ministre et du ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la présente élévation est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, le mutilé de guerre dont le nom suit, titulaire d'une pension militaire d'invalidité à titre définitif, est élevé pour prendre rang à compter de la date de sa réception :

*A la dignité de grand 'croix, sans traitement
(Article R. 43 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite). Mutilé de guerre*

***Barbier (Michel, François). Colonel.
Grand officier du 19 juin 2009.***

Nous n'avons eu cette information que le samedi 7 janvier 2023. Nous avons aussitôt pris contact avec notre adhérent pour lui dire combien nous étions heureux et fiers de compter dans nos rangs le seul dignitaire militaire de ce niveau dans le département.



Nous nous souvenons que le colonel Barbier, élevé à la dignité de grand 'officier de la Légion d'honneur, a été décoré par le colonel Pierre Sanselme en juin 2009 sur le front des troupes à l'École d'application de l'infanterie.

Il est titulaire de sept citations, 2 avec la croix de guerre des TOE (théâtre d'opération extérieur), 5 avec la croix de la Valeur militaire. Il a été blessé 3 fois et il est grand mutilé de guerre.

Les nombreux adhérents de l'ANOCR et de l'Amicale des anciens et amis de l'EAI, associations auxquelles Michel Barbier était membre, en formation constituée, étaient sur les rangs de cette magnifique prise d'armes, présidée par le général de division Hervé Charpentier.

Cette distinction au plus haut niveau du premier ordre national est le juste résultat d'une carrière valeureuse au service de la France.

Né à Paris le 20 mars 1927, Michel Barbier est reçu au concours de l'École spéciale militaire à 20 ans, promotion "Rhin et Danube". Il choisit l'infanterie métropolitaine dont l'École d'application est aussi à Coëtquidan à cette époque. En corps de troupe, il servira exclusivement dans les Tirailleurs dont le grand 7^e RTA, régiment de tirailleurs le plus décoré de France. Il combattrait sur 3 théâtres d'opération :

- En Indochine, au Tonkin de 1951 à 1953, comme chef de section au 2^e Bataillon de marche du 2^e RTA. Il est cité 2 fois, à l'ordre de la division et à l'ordre de l'armée. Ses extraits de citations le décrivent comme un "*Jeune officier dynamique et ardent au feu qui s'est brillamment conduit dès son arrivée en Extrême-Orient, notamment le 30 octobre 1951 à Phong Tho où sa section a brisé l'assaut d'un détachement rebelle, lui infligeant des pertes sensibles...*" ou encore "*Chef de section d'une bravoure exemplaire qui assume depuis 17 mois les missions les plus périlleuses. En février et mars 1953, lors des opérations de nettoyage aux abords de Tsin Ho (haute région du nord Vietnam), s'est révélé comme un magnifique*

chef à l'âme bien trempée, plein de bravoure et d'allant." Le 27 mars, à 7 km de Tsin Ho, il a été grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut d'une forte résistance rebelle et a continué à commander ses hommes, ne se laissant évacuer qu'après avoir chassé l'adversaire de ses positions.

- En Tunisie, en 1956-1957, où il commande la 7^e compagnie du 8^e RTT dans le sud tunisien, il est cité à l'ordre de la division par le Commandant supérieur des troupes en Tunisie le 24 février 1956 : *"Jeune commandant de compagnie, énergique et manœuvrier, le 21 janvier 1956, sur le Djebel-Bliji (secteur de Gafsa), bien que privé momentanément de liaison, a porté spontanément son unité sur les lieux de l'accrochage. A fait donner l'assaut aux premières résistances rebelles permettant ainsi à la compagnie voisine d'amener une section à l'abordage. A entraîné ensuite le reste de sa compagnie au corps à corps. A eu une part prépondérante au succès de l'opération qui s'est soldée par la mise hors de combat de 38 rebelles et la récupération d'un important armement."*

- En Algérie, en 1958-1959, où il commande la 5^e compagnie du 2/7^e RTA, il est décoré à titre exceptionnel de la Légion d'honneur, valant également citation avec palme le 26 septembre 1958 : *"officier ardent et d'un courage à toute épreuve, tête froide sachant allier les plus belles qualités d'initiatives avec le minimum de risques. Spécialiste des actions de nuit, a été le meilleur artisan de tous les coups de main nocturnes effectués pour le bataillon dans le Barika..."*

Après une nouvelle citation à l'ordre de la division, il est promu officier de la Légion d'honneur, toujours à titre exceptionnel, le 18 novembre 1959 avec la mention *"Commandant de compagnie de combat hors de pair, ardent, fin manœuvrier, animé d'un esprit offensif exceptionnel. Depuis dix huit mois dans les Aurès se fait constamment remarquer par son imperturbable sang froid et son habileté sur le terrain..."*

Il est cité à nouveau à l'ordre de l'armée le 11 mai 1959, sur le djebel Bourhioul (arrondissement de Corneille, sud Constantinois), où il a donné sa pleine mesure *"Accrochant violemment une forte Katiba, il la bouscula et l'obligea à replier en désordre lui causant de nombreuses pertes. Très grièvement blessé au cours de l'action par une rafale d'arme automatique amenant l'amputation de la jambe droite. Il ne se laissera évacuer que sur ordre du commandant de l'opération. Il a été pour tous, au cours de cette journée, un bel exemple d'esprit d'abnégation."*

Il reviendra en Algérie en 1961-1963, à l'état-major de la 2^e division d'infanterie motorisée (zone Est-Constantinois) où il sera cité à l'ordre de la brigade dans sa fonction d'officier barrage pour *"son action personnelle à une constante valorisation technique et tactique de l'obstacle, jouant ainsi un rôle déterminant dans les échecs infligés aux rebelles lors des tentatives de franchissement du barrage pendant l'hiver 1961-1962."*

Après quelques affectations en état-major, le colonel Michel Barbier a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en 1980 alors qu'il était à l'EAI depuis quelques années.



Avec son épouse Edmée, ils habitent Saint-Clément-de-Rivière.

Grand mutilé de guerre, Michel Barbier a aujourd'hui 95 ans. Bien qu'appareillé, il est en fauteuil. Conscient et jouissant de toutes ses facultés mentales, il s'exprime avec difficulté. Ses yeux savent toutefois refléter sa joie

notamment quand il est entouré de toute sa famille et où l'on peut remarquer en uniforme chez les petits-enfants un polytechnicien et une élève de l'École du Service de santé des armées.



Bravo à cette magnifique famille dont notre adhérent et son épouse peuvent être légitimement fiers.

Cette distinction rejaille sur toute notre communauté militaire et nous en sommes flattés et heureux. C'est en principe un membre du gouvernement qui devrait procéder prochainement à la remise des insignes à Saint-Clément-de-Rivière.

Dès que nous en connaissons les modalités, nous vous le ferons savoir, pour que nous soyons nombreux à témoigner notre amitié à Michel Barbier et à sa famille, à cette occasion.

Colonel (er) Claude Gradit
Vice-président de l'ANOCR